



AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES :

CA VAR ESTEREL MEDITERRANEE, à l'attention de M MASQUELIER Frédéric, Président de la CAVEM, 624 Chemin Aurélien, Lieudit CS 50133, 83707 SAINT RAPHAEL CEDEX, Courriel : secretariat.general@cavem.fr, Adresse internet : <http://www.cavem.fr>

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://marches-securises.fr>

Accès électronique à l'information (URL) : <https://www.marches-securises.fr>

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCEDURE CONJOINTE :

I.3) COMMUNICATION :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique via : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :

Organisme de droit public.

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Services généraux des administrations publiques.

Section II : Objet

II.1) ETENDUE DU MARCHÉ :

II.1.1) Intitulé :

Propreté urbaine de la voirie, commune de Roquebrune-sur-Argens et désherbage et nettoyage de la RDN7 – communes de Roquebrune-sur-Argens et de Puget-sur-Argens.

II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Nettoyage urbain.

Descripteur principal : 90910000

II.1.3) Type de marché :

Service.

II.1.4) Description succincte :

Propreté urbaine de la voirie, commune de Roquebrune-sur-Argens et désherbage et nettoyage de la RDN7 communes de Roquebrune-sur-Argens et de Puget-sur-Argens. Forme de marché : à bons de commande avec minimum et maximum. Attribution d'un accord-cadre pour chaque lot. Accord-cadre conclu pour une période initiale de 12 mois, à compter du 01/05/2021 jusqu'au 30/04/2022.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 2145744.00

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

II.2) DESCRIPTION :

II.2.1) Intitulé :

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

Mots descripteurs : Nettoyage urbain.

Code(s) CPV additionnel(s) : 90910000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRL05.

II.2.4) Description des prestations :

Entretien de la voirie.

II.2.5) Critères d'attribution :

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité :

Valeur technique/Pondération : 45.0%

Performances en matière de protection de l'environnement/Pondération : 5.0%

Prix :

Prix/Pondération : 50.0%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 1936944.00 EUR

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 2, durée de chaque période de reconduction de 12 mois, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 36 mois, soit jusqu'au 30 avril 2024

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires :

Aucune

II.2) DESCRIPTION :

II.2.1) Intitulé :

Lot n° : 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

Mots descripteurs : Nettoyage urbain.

Code(s) CPV additionnel(s) : 77312100

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRL05.

II.2.4) Description des prestations :

Désherbage mécanique et/ou manuels et nettoyage de la RDN7 – communes de Roquebrune-sur-Argens et de Puget-sur-Argens.

II.2.5) Critères d'attribution :

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité :

Valeur technique/Pondération : 45.0%

Performances en matière de protection de l'environnement/Pondération : 5.0%

Prix :

Prix/Pondération : 50.0%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 208800.00 EUR

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 2, durée de chaque période de reconduction de 12 mois, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 36 mois, soit jusqu'au 30 avril 2024

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires :

Aucune

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION :

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner ; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ;

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat. Liste et description succincte des critères de sélection : Certificats de qualifications professionnelles. Le pouvoir adjudicateur dans ce cas précise que la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat ; Pour chaque certificat demandé, acceptation de tout moyen de preuve équivalent.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIEES AU MARCHÉ :

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Début d'exécution de l'accord-cadre à compter de la date de notification du contrat. Prestations réglées par des prix unitaires Prix révisables annuellement. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Marché(s) financé(s) par les ressources propres de la collectivité. Aucune clause de garantie financière prévue. Garantie à première demande ou caution personnelle et solidaire couvrant 80,0 % du montant de l'avance.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION :

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

01/03/2021 à 16 H 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

Français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : 08/03/2021 à 14 H 00

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation : 2020F012 Une visite sur site est préconisée. Les conditions de visites sont les suivantes : Les conditions de visites sont les suivantes : La visite préalable des lieux permet aux candidats de prendre parfaitement en compte, dans leur proposition, les contraintes techniques inhérentes au lieu d'exécution des prestations. Les rendez-vous peuvent être pris auprès de Messieurs G. SECCHI ou S. TUDELA au 06-61-58-23-43 & 06-42-40-89-77 La visite pourra être effectuée au plus tard le jeudi 11 février 2021.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS :

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON, 5, rue Racine, Lieudit CS 40510, 83041 TOULON, Cedex 9

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal Administratif de Toulon, 5, rue Racine, BP 40510, 83041 TOULON, Cedex 9, Téléphone : 0494427930, Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr, Fax : 0494427989, Adresse internet : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

19/01/2021